



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-RES-032

Déposé le : 26.4.2016

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 136 LGC** La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

## Titre de la résolution

**Résolution du Grand Conseil vaudois au Conseil fédéral:  
Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse**

## Texte déposé

Les succès de la recherche agronomique suisse sont nombreux, réjouissants et reconnus au niveau international depuis longtemps. Pour le canton de Vaud, ils ont permis la mise en œuvre d'une agriculture proche du consommateur, respectueuse de l'environnement et novatrice. Notons par exemple l'introduction des normes de production intégrée (PI) bien avant les pays qui nous entourent, la création de nouvelles variétés de céréales adaptées à nos conditions de production, le développement de techniques de production respectueuses des sols, la création et introduction de cépages résistants comme le Gamaret, les informations pratiques au monde agricole visant une agriculture de précision (système de prévision Agrometeo par exemple). Pour les agriculteurs, ce support scientifique orienté vers la pratique est indissociable de la mise en œuvre d'une agriculture productrice, multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement, telle que le prévoit la Constitution suisse. Pour les services cantonaux de vulgarisation et de formation continue agricole, ce soutien technique est indispensable.

Sous le titre « Agroscope allège sa structure de direction », le Chef d'Agroscope, annonce par communiqué de presse du 6 avril 2016 une restructuration massive de la gouvernance de cette institution, afin de "rapprocher la conduite de la recherche". Par cette simplification des structures de conduite, quatre instituts et 19 divisions de recherche sont supprimés et remplacés par dix unités. Cette décision entraîne la suppression de 14 postes de cadres, tous chercheurs reconnus. Cette décision étonne autant qu'elle inquiète.

Elle étonne par sa brutalité et sa temporalité. Sur le plan opérationnel, Agroscope connaît des réformes depuis une vingtaine d'années, réformes qui ont déjà conduit à de grandes adaptations successives, simplifications et réductions importantes de postes de chercheurs et d'autres personnels.

Les tâches et les défis ne vont pourtant pas en diminuant (évolution du climat, biodiversité, limitation des intrants, lutte phytosanitaire, etc.).

La dernière réforme a été mise en œuvre en date du 1er janvier 2014, avec l'organisation en quatre instituts placés sous la direction du Chef Agroscope (CEO). Cette nouvelle organisation avait aussi notamment mis en place un Conseil Agroscope pour définir l'orientation stratégique. Elle avait pour objectif d'augmenter l'efficacité et la flexibilité et de renforcer la production de prestations scientifiques au service de la pratique.

Le communiqué d'Agroscope justifie la récente quasi "décapitation" de la gouvernance mise en place il y a 2 ans par le fait que les objectifs de cette dernière réforme n'auraient été que partiellement atteints et que la situation financière d'Agroscope se serait aggravée. Agroscope souhaite donc intensifier sa réforme en supprimant les quatre instituts et ses 19 divisions et de faire assurer le volume actuel de prestations par 10 nouvelles unités. Selon le communiqué, ce rapprochement de la direction avec les collaborateurs permettrait d'atteindre l'efficacité et la flexibilité sans toucher à la force et à la substance de la recherche.

Toutefois, ce communiqué inquiète et pose de nombreuses questions sur le processus d'analyse et de décision qui ont prévalu comme sur le devenir de la recherche agronomique en Suisse.

Au niveau national, les budgets alloués à la recherche scientifique dans les autres domaines sont maintenus tant il est clair pour le Parlement et le Conseil fédéral qu'elle est un atout central pour le développement économique de la Suisse. La recherche agronomique ne fait pas exception à cette réalité. Les défis auxquels la production agricole devra faire face ces prochaines décennies sont de taille. Assurer l'approvisionnement de qualité d'une population en constante augmentation, et ce alors que les ressources sont limitées, nécessite des réponses scientifiques et techniques. Réponses qui ne pourront être adaptées aux conditions de l'agriculture suisse qu'avec un soutien de la recherche agronomique performant.

Le signal donné est donc extrêmement préoccupant tant sur la forme que le fond. Sur la forme, il est surprenant de vouloir se séparer brutalement, sans consultation des milieux intéressés, de cadres et chercheurs dont la renommée et les qualités scientifiques sont largement partagées. Certains sont à l'origine d'importants travaux reconnus par la communauté internationale des scientifiques : une reconnaissance bien mal récompensée eu égard à l'engagement de longue durée de ces chercheurs en faveur de l'agriculture et de la population suisses.

Aux yeux des professionnels, cette décision équivaut à un désengagement de la Confédération dans un domaine où elle excelle sur le plan national et international. Elle tombe à un moment particulièrement inopportun, vu les nombreuses attentes et défis que requiert l'adaptation des productions et techniques de cultures à l'évolution quantitative et qualitative des besoins alimentaires. Le maintien et le développement d'une recherche agronomique de pointe, spécifique aux besoins des filières agricoles suisses, des besoins alimentaires et de la préservation des paysages, est crucial.

Pour cette raison, le grand Conseil renvoie cette résolution en cette forme au Conseil d'Etat pour transmission au Conseil fédéral:

**Le GRAND CONSEIL du Canton de Vaud :**

- vu l'annonce par la Confédération de changements majeurs dans la gouvernance d'Agroscope, le centre de compétences fédéral pour la recherche agronomique
- considérant :
  - l'importance stratégique de maintenir une recherche agronomique en Suisse orientée vers la production et le service à l'agriculture
  - les bénéfices de cette recherche agronomique suisse au service d'une agriculture durable, des paysages et de l'approvisionnement de la population
  - l'importance des thèmes de l'agriculture et de la nourriture pour la population

suisse

- les enjeux importants auxquels la Suisse devra faire face ces prochaines années s'agissant de l'approvisionnement de la population en produits agricoles et agroalimentaires indigènes de qualité

demande au Conseil d'Etat de défendre auprès du Conseil fédéral

- le maintien des capacités de la recherche agronomique suisse pour qu'elle puisse répondre aux défis actuels et futurs
- la préservation des connaissances et du savoir-faire suisses acquis au cours des dernières décennies et de poursuivre leurs développements
- son soutien à une recherche agronomique tournée vers la pratique, grâce au maintien d'équipes de chercheurs en nombre suffisant
- le réexamen du dispositif.

Sources :

1. Agroscope allège sa structure de direction. Communiqué 6 avril 2016. <http://www.agroscope.admin.ch/aktuell/00198/05299/05494/index.html?lang=fr&msg-id=61260>
2. Changins. La direction d'Agroscope Suisse décapitée. La Tribune de Genève 14 avril 2016, p.12.
3. Changins perd son directeur et des cadres «pour préserver la recherche». La Côte, 8 avril 2016, p. 5.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Fabienne Freymond Cantone, Nyon  
Philippe Cornamusaz, Trey  
Gérald Cretegny, Gland  
Jean-Michel Dolivo, Lausanne  
Philippe Jobin, Echichens  
Vassilis Venizelos, Yverdon-les-Bains

*Laurant Dieville, Nyon*  
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature :

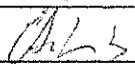
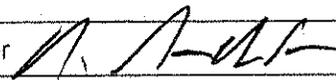
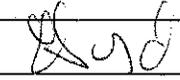
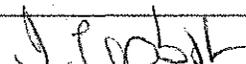
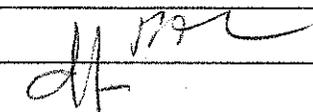
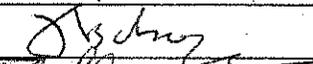
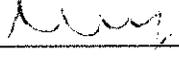
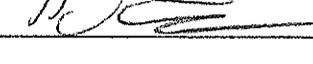
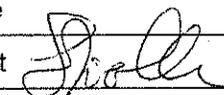
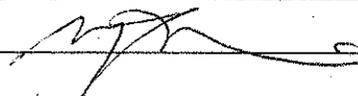
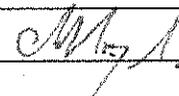
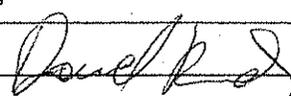
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> mars 2016

Aellen Catherine	Christen Jérôme	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Calpini Christa	Despot Fabienne	Induni Valérie
Capt Gloria	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Chappuis Laurent	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Cherubini Alberto	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chevalley Christine	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Keller Vincent

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> mars 2016

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre
Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella 
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie 
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Schwab Claude 
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier 	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc 
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Stürner Felix
Marion Axel	Probst Delphine 	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Randin Philippe 	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Rau Michel	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Ravenel Yves 	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Trolliet Daniel 
Meldem Martine 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Melly Serge 	Rezso Stéphane	Uffer Filip 
Meyer Roxanne	Richard Claire	Venizelos Vassilis 
Miéville Laurent 	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Rochat Nicolas 	Volet Pierre
Modoux Philippe	Romano Myriam 	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice 	Ruch Daniel 	Züger Eric